

Programme national pour la conservation du patrimoine spéléologique et karstique

Depuis 2002, la Société suisse de spéléologie (SSS/SGH) a mis sur pied une structure qui permet d'assurer coordination et concertation à l'échelle nationale dans le domaine de la conservation du patrimoine spéléologique et karstique.

La gestion de cette structure est scindée en deux volets : « Protection du milieu karstique » et « Paléontologie et ostéologie », pour ceci pour des raisons organisationnelles (domaines de compétences de personnes) mais aussi institutionnelles (ces deux volets touchent des domaines de l'administration généralement différents dans les cantons).

Pour l'année 2005, il a été convenu de travailler selon 3 axes dans chacun de ces deux volets :

- 1) Gestion et amélioration de la structure active à l'échelle nationale ;
- 2) Conservation du patrimoine naturel (incitation et soutien direct à des projets concrets) ;
- 3) Sensibilisation et enseignement.

C'est dans le cadre de sa commission du patrimoine spéléologique et karstique, que la Société suisse de spéléologie, avec un soutien des spécialistes de l'ISSKA (Institut suisse de spéléologie et de karstologie), se préoccupe de la protection et de la gestion durable des sites karstiques et de leur contenu.

Le présent document fait le point sur les activités qui se sont déroulées dans ce cadre-là en 2005.

1. Gestion d'une structure active à l'échelle nationale

La commission est composée de 11 groupes régionaux constitués de spéléologues bénévoles (13 groupes sont prévus, mais deux n'ont pas pu être créés à ce jour). Les responsables de ces groupes constituent un comité qui se réunit 4 à 6 fois par an. Un président (spéléologue bénévole) secondé par un secrétariat (ISSKA) dirige les activités. Il a donc pour mission d'organiser les séances du comité, de faire avancer certains dossiers et d'inciter à la réalisation de certaines activités dans les groupes régionaux.

Les activités de la commission ne sont pas utiles si elles restent ignorées. Des contacts avec les administrations (surtout cantonales) de toute la Suisse sont donc établis et entretenus. D'autres contacts, par exemples avec les organisations de protection de la nature doivent être établis et maintenus.

Séances de coordination groupes régionaux 2005

Un nouveau président de la commission a été trouvé en la personne de Oliver Hitz. Il a fallu le mettre au courant des nombreux dossiers et organiser des séances de coordination. Deux nouveaux responsables de groupes régionaux ont aussi été trouvés en Suisse alémanique (groupes ZG/ZH/ZG/TG et LU).

L'arrivée de ce président et de nouveaux responsables de régions apportent une nouvelle dynamique à la commission (motivation et idées nouvelles).

- *Contacts*

Des contacts ont été établis ou entretenus avec les administrations des cantons de Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Neuchâtel, Schaffhouse et Vaud durant cette année. Les contacts réguliers ont continué avec la direction de Pro Natura, en particulier concernant un projet de panneaux signalant les sites karstiques menacés ou d'intérêt particulier (site fragile ou en danger, grotte dépolluée, etc.). Des contacts avec le WWF de certaines régions ont aussi été établis en vue de sensibiliser la population, en particulier les agriculteurs et les autorités (surtout de certaines communes) à la problématique du comblement sauvage des dolines. Nous avons eu des contacts réguliers dans le cadre de la promotion de nouveaux parcs naturels en Suisse, avec notamment un suivi régulier des séances avec les Associations des parcs régionaux de Chasseral, du Doubs et du Höhenweg Thunersee.

- *Géotopes et IFP/BLN*

A la demande de l'Académie suisse des Sciences naturelles, la liste des géotopes d'importance nationale doit être révisée d'ici à fin 2006. Nous avons donc lancé un débat au sein des groupes régionaux afin d'évaluer la liste actuelle et de proposer une mise à jour (ajout/suppression d'objets).

2. Conservation du patrimoine naturel

Résultats :

Dépollution d'une dizaine de sites dans les cantons de NE, VD, BE.

Mise sur pied d'un important projet d'assainissement d'une cinquantaine de cavités sises sur le territoire du Parc Chasseral (BE/NE). Après plusieurs séances de mise au point, une base financière suffisante a été obtenue pour que le projet puisse débuter en 2006 et se prolonger jusqu'en 2008.

De nombreuses visites de surveillance de sites karstiques (principalement dolines en voie de comblement et gouffres pollués) ont eu lieu aux quatre coins du pays.

- *Législation, prises de position (feuilles officielles)*

Les feuilles officielles de 18 cantons continuent d'être systématiquement dépouillées par les correspondants régionaux ou par l'intermédiaire de l'ISSKA. Les prises de position par voie de lettre (information sur la conservation d'un aspect spécifique à prendre en compte) sont rares (2 cas en 2005) et aucune opposition n'a été formulée.

3. Sensibilisation et enseignement

Brochure Karst :

Une brochure intitulée « sous nos pieds... le Karst », tirée à 10'000 exemplaires, a été publiée (allemand et français) en 2005. Elle est également disponible sur Internet en libre accès. Elle nous permet de disposer d'un document simple et accessible à propos du karst en général (pas uniquement l'aspect grottes). Elle représente un moyen de sensibilisation important, nous

permettant de laisser une trace écrite et attrayante lors de nos diverses actions (conférences, cours, excursions, interviews, etc.). Grâce au soutien de l'OFEFP, de l'OFEG, de la ville de La Chaux-de-Fonds, des loteries romande et zurichoise les frais de réalisations ont pu être couverts.

Le projet mentionné précédemment, intitulé « Protéger les eaux souterraines et les paysages karstiques de Suisse » a été déposé auprès d'un fonds susceptible de le financer. Il inclut un important aspect de sensibilisation, voire de réflexions communes, en particulier avec les milieux agricoles. Nous attendons une réponse quant au financement dans les premiers mois de 2006.

En attendant, nous entreprenons déjà des démarches auprès de diverses associations agricoles en particulier concernant la sauvegarde des dolines contre le comblement et le dépôt de déchets. Ce point est particulièrement important dans les cantons jurassiens.

L'activité d'enseignement, qui a pour but de mieux faire connaître le milieu karstique, les grottes et les eaux souterraines, s'est poursuivie cette année, avec des présentations de cours, conférences ou excursions organisées dans les cantons de Bâle-campagne, Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Schwyz et Vaud.

La valise didactique permettant d'abord aux enseignants, puis aux élèves de se familiariser avec le monde du karst et des eaux souterraines a été entièrement traduite et produite en allemand. Une bonne dizaine d'exemplaires ont ainsi pu être vendus et l'accueil est toujours positif tant sur la forme que sur le contenu.

Conclusion

Nous constatons que l'existence d'une structure nationale pour la conservation du patrimoine spéléologique et karstique basée sur une participation bénévole et secondée par un institut professionnel nous permet à la fois de bien couvrir le territoire national (spéléologues actifs aux quatre coins de la Suisse) et d'être un interlocuteur crédible (présence de spécialistes professionnels). Des projets peu imaginables voici quelques années encore peuvent maintenant être mis sur pied et nous espérons qu'ils seront nombreux à se concrétiser dans les prochaines années.

Nous constatons avec intérêt que ce ne sont plus seulement les spéléologues qui se préoccupent du paysage karstique, mais que les organisations de protection de la nature, les enseignants ou les associations de parcs régionaux commencent elles aussi à prendre en compte ces éléments. Notre travail de sensibilisation porte donc ses fruits.

Les trois piliers de notre projet : structure nationale, actions concrètes et sensibilisation sont des éléments complémentaires déterminants pour obtenir un réel impact autour de cette problématique.

Oliver Hitz et Pierre-Yves Jeannin